

Formation spécialisée du CSAL :

Compte-rendu de la réunion du 16 juin 2026

Toulouse, le 26 juin 2026

Vous trouverez la **déclaration liminaire de la CGT** sur notre site via le lien ci-dessous :

[Déclaration liminaire CSA-FS du 16/06/2026](#)

L'ordre du jour était le suivant :

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1/ Approbation de PV FS | 5/ Observatoire Interne |
| 2/ Bilan périodique des RSST | 6/ Point immobilier |
| 3/ Bilan périodique des fiches de signalement | 7/ Budget |
| 4/ Tableau de bord de veille sociale 2025 | 8/ Questions diverses |

Un sujet brûlant est tout de suite mis sur la table de cette FS : les agents de la Cité administrative ont appris qu'ils n'auraient plus accès à la salle de convivialité « le grand amphithéâtre » transformé en simple salle de réunion et qu'ils étaient priés de déménager leurs frigos et micro-ondes. La CGT a demandé des précisions sur cet arrangement entre le préfet et la DRFiP sans que soient associés les agents, les responsables de services et les représentant.es des personnels ! On sait qu'il y a un problème de place dans cette nouvelle cité, on n'arrête pas de le signaler et les agents n'ont pas à payer les mauvaises décisions. La solution de réserver le petit amphithéâtre à la DGFIP n'est pas acceptable, car il est déjà trop exigu ! La DRFiP et la préfecture ont été alertées maintes fois sur le sous-dimensionnement du restaurant administratif, les agents ont besoin d'espace supplémentaire ! Une interruption de séance de 10 minutes a été demandée par le président de l'instance pour la rédaction d'un mail adressé au comité de direction, concernant cette décision qu'il ne valide pas, et qui l'agace visiblement beaucoup.

M. Perrin proposera plus tard dans la journée une réunion informelle avec les OS le lendemain à 11h, mais les représentant.es des personnels ont relayé la volonté des agents de Cité de le rencontrer.

Dernière minute : Le DRFiP, après avoir annoncé aux cadres des services de la cité qu'il viendrait discuter de la situation... s'est débiné et n'a finalement rencontré que les responsables. Ceux-ci nous ont relayé dans la foulée que M. Perrin devait se rendre à la préfecture pour tenter de modifier « l'accord » concernant cette salle. La DRFiP a « vendu » la capacité du RIA comme suffisante avec l'argument que 30 % des agent.es fréquentait en moyenne la restauration collective. Nous avons réfuté cet argument puisque, quand les repas sont bons, cette proportion augmente sensiblement. Toutefois, même si 40 % des collègues de la Cité déjeunent au RIA, 60 % n'y mange pas et l'administration dit, conformément au Code du travail, leur fournir un lieu de pause de et de repas suffisamment dimensionné. La CGT a proposé aux collègues de signer une lettre-pétition que nous transmettrons au nouveau préfet et au nouveau DRFiP dès leur prise de fonction dans le département début juillet.

Point n° 1 Approbation du PV de la FS du 25/11/2025

Le PV avait été adopté à la précédente FS. Oups !

Point n° 2 Bilan périodique des registres sécurité santé au travail (RSST)

La division Budget immobilier logistique (BIL) a établi le planning des nettoyages de vitres pour le 2ème semestre, qui nous sera communiqué. A noter que pour le site du Mirail, un contact avec la société voisine Imerys est prévu pour donner accès aux vitres d'une partie du bâtiment.

Nous avons relevé pour Colomiers la question de la durée d'écoulement excessive des robinets à bouton poussoir des lavabos. Le service BIL a expliqué que le débit n'est pas réglable sur les robinets, il faudrait les changer. Le coût est à étudier.

Par délibération adoptée lors de la précédente FS, la CGT avait rappelé l'obligation de l'employeur de fournir de l'eau chaude dans les sanitaires. La DRFiP nous a expliqué qu'un recensement était en cours sur ce point pour satisfaire cette obligation (plusieurs chauffe-eau en panne doivent être remplacés sur les sites de Colomiers, du Mirail et de la rue des Lois)

La DRFiP a informé que sur le site du Mirail, une aide à la gestionnaire de site sera nommée au 1^{er} septembre prochain.

LA CGT a réitéré sa demande de création d'emplois dédiés à la gestion de site avec des personnes formées dans le domaine technique.

Point n° 3 Bilan périodique des fiches de signalement

A ce jour, **rente fiches de signalement ont été transmises à l'assistante de prévention depuis le 1^{er} janvier 2026**. De plus en plus de fiches concernent des situations internes aux services, ce qui démontre les tensions existantes au sein même des unités de travail.

Plan de prévention des suicides, tableau de bord de veille sociale, observatoire interne sont de beaux outils mais n'empêchent en rien les tensions inhérentes à la précarité des services induite par le manque d'effectif et la multiplication des contraintes. L'ère Macron a marqué dans la Fonction publique un retour aux « indicateurs- rois ».



La CGT a demandé un suivi et des retours réguliers sur les articles 40 déposés. Consécutivement au signalement d'un huissier, nous avons demandé qu'une formation régulière des collègues nomades soit effectuée sur les dispositifs d'alarme.

S'agissant des articles 40, le président de la FS a répondu qu'il existait un tableau de suivi avec le correspondant du contrôle fiscal. En parallèle, une réunion programmée le 23 juin était prévue pour évaluer avec les services de gendarmerie, de police et la préfecture les sujets de sécurité des personnels nomades. La DRFiP s'est engagée à faire la formation des personnels nomades sur la sécurité et l'utilisation des dispositifs mis à disposition.

Face aux informations contradictoires qui circulent sur la situation du SGC de Luchon, la CGT a demandé que la direction face un point précis.

La DRFiP a écrit à plusieurs reprises au maire et effectué plusieurs visites avec l'ISST. Des travaux sont envisagés pour sécuriser l'accueil, avec circuit autour de l'ascenseur et pour traiter en même temps la réorganisation de l'espace de travail, afin de résoudre les conflits existants (notamment la pose d'une cloison). Au sujet des doutes sur la structure du bâtiment (présence de capricornes), la mairie a commandité un diagnostic. Elle a le souhait de densifier

les services publics sur ce site, notamment en y installant le CCAS. Une réunion entre la DRFiP et la mairie de Luchon est programmée le 1^{er} juillet. **La CGT dénonce les informations erronées qui ont circulé (dans quel but ? Nous l'ignorons à ce stade) concernant son action vis-à-vis du poste de Luchon. Nous avons rencontré le maire et les collègues dans la seule optique de contribuer à résoudre les tensions internes au SGC et de pérenniser ce service à Luchon, dans des conditions de travail sécurisées et améliorées.**

Point n°4 Tableau de bord de veille sociale 2025

Un certain nombre d'indicateurs peuvent correspondre à l'expression d'un mal être au travail mais le premier d'entre eux est clairement le reflet de la baisse des effectifs.

En effet le taux de couverture des emplois est encore en baisse, sauf pour les services de direction !

Il se situe de surcroît en dessous du niveau national.

L'État ne cesse de mettre en avant la lutte contre la fraude mais cela ne se traduit pas par des emplois dans notre département, le taux de couverture des brigades était déjà faible en 2024 (86,83) et diminue encore en 2025. L'équité fiscale n'est pas pour demain !

Bien que le nombre d'arrêts maladie de courte durée soit en diminution, il est largement supérieur au niveau national, sauf pour les brigades et les SGC.

L'alimentation des CET est en diminution. Les agents préfèrent poser des jours de congé à l'arrêt maladie pour ne pas subir le jour de carence et la baisse d'indemnisation.

Ces sous-effectifs créent des tensions dans les services, cela se traduit par une hausse importante et continue des signalements internes (+8 % en 2024 et +5 % en 2025) dont 5 avec la hiérarchie.

On peut remarquer une forte augmentation du taux de rotation, les agents seraient-ils à la recherche du service permettant de disposer de meilleures conditions de travail ?

Le TBVS fait ressortir les services les plus en difficulté :

- les SIP, et notamment le SIP Mirail, avec un grand nombre de fiches de signalement et un nombre d'arrêts supérieur à la moyenne DGFIP 31 ;
- les SIE qui ont vu le taux de couverture d'emploi baissé de 10 point entre 2023 et 2025 pour arriver à 84,52 %;
- le PRS avec 6 indicateurs dégradés sur 11 ;
- le SGC de Saint Gaudens : 7 indicateurs dégradés sur 11, un taux de couverture d'emplois à seulement 75 %.

Les actions mises en œuvre par la direction, stages et interventions en lien avec la Maison de la Psychologie, ne seront que des pansements et ne pourront en rien combler le déficit d'emplois qui va continuer en 2027.

Point n° 5 Observatoire interne



Vous pourrez lire dans notre **déclaration liminaire** l'appréciation générale que nous avons sur cet « observatoire interne ».

Pour la CGT, l'observatoire interne est un moyen de contourner les représentants des personnels sur le sujet des conditions de travail. L'administration essaye de démontrer qu'on n'a pas besoin des syndicats pour traiter ce sujet. Les résultats négatifs perdurent et on continue à supprimer des emplois, à empiler les collègues dans des surfaces de plus en plus réduites, à disloquer les missions et les conditions de travail et rendez-vous l'année prochaine pour le prochain observatoire interne ! Le seul point positif, c'est que les

agent.es ont été moins harcelé.es cette année pour le remplir. Nous avons appelé dans le département à boycotter cet outil et la participation s'est un peu infléchie en Haute-Garonne.

Le président de l'instance nous répond qu'il considère que cet outil est un bon moyen de créer un dialogue entre les « managers » et leurs équipes. En extrayant les résultats par service (dont nous n'avons pas eu communication à ce stade, ce qui confirme notre première affirmation), il souhaite qu'une réunion soit organisée dans chaque unité et des remontées adressées à la direction, avec l'objectif d'actions de la direction, pour corriger ce qui peut l'être. Avec quels moyens ? L'histoire ne le dit pas... Nous avons demandé quel était le coût de l'observatoire interne ? Pas de réponse non plus !

Point n° 6 Point immobilier



Les OS déplorent l'absence du responsable de l'immobilier, qui n'a pas répondu à l'invitation de M Lorand.

Nous avons réitéré nos demandes concernant la **Cité Administrative** en y ajoutant des points à corriger suite à l'installation du CCA. Le changement des portes des toilettes est une demande des agent-es, des perches à installer dans certains bureaux, goulottes pour sécuriser la

présence de nombreux fils électriques dus à l'éloignement des bureaux des prises placées sous les fenêtres, ambiance thermique, ambiance lumineuse avec des capteurs capricieux... L'installation du service du tri du courrier du CCA n'est pas satisfaisant, les bureaux ne sont pas assez longs et l'espace pas suffisant pour quatre personnes. Même si les agents ne sont pas à cette tâche toute la journée et bénéficient par ailleurs d'autres bureaux, il aurait fallu réfléchir à une meilleure ergonomie. Cela doit donc être modifié pour garantir aux agents un meilleur confort et faciliter au maximum la fastidieuse tâche du tri du courrier, surtout avec la quantité qui est reçue.

Que dire encore des fenêtres ! Il n'est pas logique d'interdire leur ouverture et de se contenter de réducteur d'ouverture, personne n'accepterait cette réponse pour son habitation !!

Pour le site du **Mirail**, nous avons demandé qu'il y ait un contrôle de l'installation du service recouvrement du SIE qui a déménagé à côté du service comptabilité pour laisser la place à la 5ème brigade.

La porte d'accès au bâtiment côté parking est très bruyante et chaque ouverture ou fermeture provoque une gêne dans les bureaux proches : une intervention est nécessaire.

Point n° 7 Budget



Les principales actions votées :

- changement du portail de sortie des véhicules du site du Mirail ;
- installation de perches électriques au SIE de Toulouse Cité ;
- achat et pose de stores au Centre de Contact Amendes.

Nous avons demandé un devis pour le changement de la porte métallique du CFP du Mirail. Des actions restent à programmer notamment au CGF Justice de la place occitane (réaménagement des espaces de travail, visite de site prévue le 09 juillet prochain), au CFP de Colomiers (révision des volets roulants).

Point n° 8 Questions diverses

- Demande d'un recensement des sites privés d'eau chaude ;
- Cité administrative : des bureaux sont en attente de perches pour permettre à la fois d'éloigner les bureaux des fenêtres et d'optimiser les espaces de travail (bureaux B-01-059 et B-01-062 du SIP).
- Cité administrative : un problème d'ambiance thermique a été signalé sur le RSST dans le bureau B01 42. Une entreprise est venue faire des relevés de température et il s'avère que la température était bien d'environ 31 degrés au niveau des bureaux à proximité des fenêtres. Si la régulation thermique se fait au niveau des portes d'accès des bureaux, cela pose problème. Une modification du paramétrage est certainement nécessaire. Merci de faire un point sur ce sujet.
- Cité administrative : une fenêtre fêlée a été signalée, un devis avait été reçu et une intervention à suivre. À ce jour, elle n'a pas été remplacée. Merci de nous communiquer la date d'intervention.
- Mirail : des demandes sont toujours en cours, la sécurisation de l'ouverture du portillon côté accès véhicules et suppression de la marche trottoir, la réparation du portillon côté centre commercial et le portail de sortie véhicules. Nous avons à nouveau abordé le point des bureaux de l'équipe d'accueil dédié et tous les problèmes engendrés par la mise en place des bureaux traversant : sécurité en cas d'urgence, ménage. Une visite était prévue sur site, merci de nous communiquer quand est prévu cette visite (pas de réponse).
- Espace partagé entre BIL, acteurs de prévention et représentants en FS pour rapports et informations (proposition de Renda lors de la FS du 25/11 s'agissant des RSST). Ce n'est pas comme cela que la direction avait compris cette proposition.....
- Restauration collective : l'association du restaurant de Mirail envisage une convention avec le personnel d'Imérys. Y a-t-il une réserve quelconque pour que les personnels concernés puissent accéder au restaurant ? Pas de réserve à priori. L'association a par ailleurs sollicité une aide financière de la direction pour l'organisation des 50 ans du site, la direction va répondre favorablement.

Vos représentant-es CGT CSAL en Formation spécialisée

*Stéphane Boy, Nathalie Crozet, Julien Maurel, Estelle Mollo-Gene
Géraldine Poinot Rera et Jean-Marc Servel*

LA CGT
SA FORCE C'EST
VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS !